

Image not found or type unknown



## Résiliation de bail à usage professionnel

Par **Corinne13**, le **18/12/2020** à **16:19**

J'exerce la fonction de kinésologue et le 1<sup>er</sup> novembre dernier j'ai signé un contrat de location à usage exclusivement professionnel entre une Sci et une praticienne et moi-même.

En fait la praticienne louait déjà le cabinet et souhaitait partager la semaine de présence en deux.

C'est cette praticienne qui a déposé l'annonce de location de cabinet en partage et qui m'a choisi.

Le bail stipule que le loyer de 450 € est partagé en deux et que la durée de préavis en cas de rupture du bail de la part des locataires est de 3 mois.

Comment puis-je rédiger la lettre de résiliation et suis-je tenue de trouver un remplaçant ?

Je vous remercie

Par **Zénas Nomikos**, le **19/12/2020** à **11:58**

Bonjour,

[quote]

suis-je tenue de trouver un remplaçant ?

[/quote]

Pourquoi devriez-vous trouver un remplaçant?

Pour la lettre de résiliation : que souhaitez-vous savoir en particulier? Y a t-il une difficulté?